

# D.E. ACCOMPAGNATEUR MOYENNE MONTAGNE

*RENTREE 2023*

A conserver par la famille

## ELEVE ACTUELLEMENT EN SECONDE

I/ Documents à télécharger :

- ☛ Fiche « [Candidature](#) »
- ☛ Fiche « [Certificat médical](#) »
- ☛ Fiche « [Tests d'entrée](#) »
- ☛ Fiche « [Déroulement des entretiens](#) »
- ☛ Liste des hôtels

II/ Documents à retourner au secrétariat du Lycée des Métiers de la Montagne **pour le vendredi 5 mai 2023**

- ☛ **Fiche de candidature** à l'admissibilité en 2<sup>ème</sup> année BAC PRO BIQUALIFIANT

Cette fiche doit être signée par le Proviseur de votre lycée.

Chaque candidat doit joindre à sa fiche de candidature **le bulletin du 1<sup>er</sup> trimestre de la classe suivie en 2022-2023 et le bulletin du 3<sup>e</sup> trimestre 2021-2022.**

*Un certificat de présence pourra vous être délivré sur demande*

- ☛ **Dossier médical**

Le certificat médical doit être signé par le médecin et doit comporter son cachet.

**Aucun candidat n'est autorisé à passer les tests sans la présentation du modèle fourni, visé par son médecin.**

Document à conserver.

**A LIRE AVANT DE REMPLIR LE DOSSIER**

Qui peut être candidat ?

Tous les élèves souhaitant intégrer l'établissement peuvent (et doivent !) passer les tests. IL n'est pas nécessaire de faire partie d'un club et si vous vous posez des questions, le mieux est que votre enfant se confronte à la réalité des tests. Parfois, un candidat qui se trouve être d'un niveau insuffisant en ski peut redéfinir son projet sur une autre option.

Assurez-vous que vous avez en main le bon dossier (origine de l'élève (3<sup>ème</sup> ou seconde) et option sportive). Pour les élèves venant de seconde, il n'est pas utile de remplir un dossier « passerelle » en plus de cette candidature.

Les élèves de seconde postulent pour une entrée en 2<sup>ème</sup> année, EXCLUSIVEMENT et donc, sur les places disponibles après « montée » de nos « 1<sup>ère</sup> année » actuels.

Pour le choix de la formation suivie, vous choisissez une FAMILLE DE METIERS et c'est à la fin de la 1<sup>ère</sup> année que votre enfant sera affecté dans la spécialité de BAC PRO en fonction des ses résultats.

La famille de métiers « MTNE » mène aux BAC PRO MELEC (électricité) et ICCER (Plomberie-Energétique).

La famille de métiers « MCD-BTP » mène aux BAC PRO ORGO (Gros Œuvre-Maçonnerie) ou AF (Aménagement-Finition-Peinture).

La famille de métiers « MRC » mène au BAC PRO « Commerce ».

En fin de 1<sup>ère</sup> année, il sera demandé aux élèves un vœu, le deuxième vœu sera sous-entendu. Il n'y aura ni recours ni appel après l'affectation.

Aucun dossier incomplet ne sera pris en compte. Les éléments permettant de compléter le dossier (ex. : bulletin du 3<sup>ème</sup> trimestre) doivent nous parvenir uniquement par courrier. Nous ne traitons pas les envois par mail.

Les tests sont obligatoires. Seul un certificat médical peut en dispenser. Dans ce cas, en fonction de la spécialité, nous vous indiquerons les solutions de remplacement possibles si elles existent. Dans le cas contraire, la candidature sera annulée. Il nous est interdit d'inscrire un élève qui n'aurait pas passé les tests.

L'objectif des tests est de « vérifier la capacité du candidat à suivre une formation sportive lourde ».

Ils servent également à classer les élèves en cas de nombre de demandes supérieur aux places.

Les dates des tests sont fixes. Il est évident que nous ne pouvons pas tenir compte des organisations de tous les établissements des candidats, notamment lorsqu'il y a un voyage scolaire prévu sur les dates des tests. Dans ce cas, c'est la famille du candidat de décider de la priorité à donner.

**Traitement des résultats et affectation :**

Pour les élèves de seconde : le résultat vous sera transmis par nos soins courant juin.

Pour les élèves de 3<sup>ème</sup>, le résultat final vous sera transmis fin juin, au collège, dans le cadre de la procédure « AFFELNET ».

L'établissement devra donc figurer dans les vœux que vous ferez en juin dans cette application. Pour les candidats d'une autre académie, des vœux doivent être faits dans l'académie de Grenoble. Rapprochez-vous du secrétariat de l'établissement de votre enfant pour connaître la procédure.

Après les tests de ski (ski alpin, Haute Montagne, Pisteurs), courant avril, des indications vous seront données en fonction des résultats sur la pertinence ou non de poursuivre la candidature dans la spécialité sportive demandée.

BONNE CHANCE !

La Provisure

**FICHE DE CANDIDATURE A L'ADMISSIBILITE  
en SECONDE BAC PRO BIQUALIFIANT**

Photo du  
candidat

**CANDIDAT.E**

NOM - Prénom : \_\_\_\_\_ Sexe\* : Fille / Garçon

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Noms et prénoms des parents : \_\_\_\_\_

Adresse des parents : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

N° Tél des parents : \_\_\_\_\_

Adresse électronique des parents : \_\_\_\_\_

Êtes-vous membre d'un club sportif ? \* : O/N Si oui, indiquez ses coordonnées :  
\_\_\_\_\_

Classe suivie en 2022 - 2023\* : 2<sup>nd</sup> Générale                      2<sup>nd</sup> Pro Spécialité : \_\_\_\_\_

Etablissement : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

\* *Barrer la mention inutile*

**PROJET DE FORMATION**

**Quelle préparation au BAC PRO ? : 2 vœux maximum (1 et 2)**

- Métiers de la Relation Clients (MRC)
- Métiers des Transitions Numérique et Energétique (MTNE)
- Métiers de la Construction Durable du Bâtiment et Travaux Publics (MCD-BTP)

Avez-vous déposé un dossier de candidature à la FFS pour la « Section Haut Niveau » ? OUI  /NON

Si oui, Discipline : \_\_\_\_\_

A renvoyer complété au Lycée des Métiers de la Montagne **pour le vendredi 5 mai 2023**

Date : \_\_\_\_\_

Signature Parents,

Signature Candidat,

## CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION

Je soussigné, Dr

certifie avoir examiné (Nom et Prénom du candidat) :

Date de naissance du candidat :

et atteste de l'absence de contre-indication à la pratique des sports et activités suivantes :

- Randonnée en montagne

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature et cachet du médecin :

### Attestation des parents

Je soussigné, \_\_\_\_\_ père-mère-responsable légal du candidat  
ci-dessus atteste avoir fourni au médecin tous les renseignements nécessaires à l'établissement du certificat de  
non contre-indication ci-dessus.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature :

**A conserver par la famille**

**TESTS D'ENTREE**

Dates	Lieu	Horaires	Critères de sélection	Matériel obligatoire	Informations
Mardi 16 mai 2023	Hall d'entrée du Lycée des Métiers de la Montagne	7H30	Randonnée * Parcours terrain varié **	Chaussures de moyenne montagne <b>montantes et semelles crantées.</b> Vêtements adaptés	La présence des parents sur le parcours et/ou une aide de toute nature entraînera l'élimination du candidat.
Mercredi 17 mai 2023	Gymnase municipal	9h00	Tests physiques sur le stade	Tenue de sport	Le repas des candidats et des familles n'est pas assuré.  Cf. Fiche "déroulement des entretiens"
	Lycée des Métiers de la Montagne	13h00	Entretiens de motivation	Tenue vestimentaire soignée Dossier présentant les métiers du projet du candidat (professionnel et sportif)	

**\*Randonnée :**

Epreuve de 1000 mètres de dénivelé chronométrée, par groupe de 3 ou 4 avec un sac lesté de 8kg pour les garçons et 6 kg pour les filles (*pesage au départ*). Circuit balisé. Les bâtons sont conseillés. Itinéraire sur carte et feuille de route.

**\*\* Terrain varié :**

Parcours tout terrain de 15/20 mn pour évaluer l'aisance des candidats. Compromis entre la vitesse et la sécurité, le parcours se compose de 4 ateliers dans la continuité. Chaque atelier comporte une porte de départ et une de fin. Sac lesté comme la marche.

**Bâtons interdits.**

***A conserver par la famille***

## DEROULEMENT des ENTRETIENS de MOTIVATION

Le candidat doit se munir d'un dossier relié présentant les métiers entrant dans son projet  
(*professionnel et sportif*)

Nous demandons un ***travail personnel et pas seulement un recueil de photocopies.***

Pour l'option « *montagne* », un carnet des randonnées faites par le candidat sera apprécié.

Les candidats sont convoqués toutes les 20' :

- 5' : présentation personnelle du candidat
- 10' : réponses aux questions
- 5' : évaluation du candidat par le jury

La note est attribuée à la fin de l'entretien sans la présence du candidat.

\* A son arrivée, le candidat doit présenter une pièce d'identité.

Le jury peut demander les bulletins de l'année en cours et le bulletin du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année précédente, si ceux-ci n'ont pas été versés au dossier de candidature.

Les candidats doivent porter une tenue vestimentaire soignée.

Chaque candidat est évalué selon les critères suivants :

- sa présentation personnelle et son sérieux
- les preuves de sa motivation pour son projet personnel biquilifiant
- le déroulement de l'entretien avec le jury

Bonne préparation !

***A conserver par la famille***

## LISTE DES HOTELS

### **HOTEL RESTAURANT DU GALIBIER**

32 Rue du Temple  
73140 SAINT MICHEL DE MAURIENNE  
TEL 04.79.56.50.49

### **HOTEL SAVOY**

25 Rue général Ferrié  
73140 SAINT MICHEL DE MAURIENNE  
TEL 04.79.56.55.12  
FAX 04.79.59.27.00

### **Le MARINTAN**

1, rue de la Provalière  
73140 SAINT MICHEL DE MAURIENNE  
TEL 04.79.59.17.36

### **BAR HOTEL RESTAURANT - VARCIN**

50 Rue Général Ferrié  
73140 SAINT MICHEL DE MAURIENNE  
TEL 04.79.56.50.65

### **HOTEL du NORD**

Place du Champ de Foire  
73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE  
TEL 04.79.64.02.08

### **HOTEL de l'Europe**

Avenue du Mont Cenis  
73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE  
TEL 04.79.64.06.33